

Etienne Tanty, philosophe de formation, avait 24 ans en 1914. Il fut blessé, soigné pendant 6 mois, renvoyé au front puis fait prisonnier. Il était caporal à la fin de la guerre et devint ensuite professeur de lettres et de latin.

20 septembre 1914

Nous venons de passer une terrible semaine. D'ailleurs, depuis notre départ de la Francheville, il me semble qu'il n'y a plus ni nuit ni jour, c'est la même journée qui se prolonge à travers la lumière et l'ombre, parmi les marches forcées et les combats, parmi les souffrances physiques et morales. La réalité dépasse notre imagination et cela me paralyse d'écrire. Aussi je laisse toute cette histoire que je vous dirai, s'il m'est jamais permis de revenir au monde.

Etienne Tanty

Emile SAUTOUR était originaire de Juillac en Corrèze. Il appartenait au 131^e RI et il a été tué sur le front le 10 octobre 1916.

31 mars 1916

Mes bons chers parents, ma bonne petite sœur

Il me devient de plus en plus difficile de vous écrire. Il ne me reste pas un moment de libre. Nuit et jour, il faut être au travail ou au créneau. De repos jamais. Le temps de manger aux heures de la soupe et le repos terminé, il faut reprendre son ouvrage ou sa garde. Songez que sur vingt-quatre heures, je dors trois heures, et encore elles ne se suivent pas toujours. Au lieu d'être trois heures consécutives, il arrive qu'elles soient souvent coupées de sorte que je dors une heure puis une deuxième fois deux heures. Tous mes camarades éprouvent les mêmes souffrances. Le sommeil pèse sur nos paupières lorsqu'il faut rester six heures debout au créneau avant d'être relevé. Il n'y pas assez d'hommes mais ceux des dépôts peuvent être appelés et venir remplacer les évacués ou les disparus. Un renfort de vingt hommes par bataillon arrive, trente sont évacués.

Il n'y pas de discipline militaire, c'est le bagne, c'est l'esclavage !... Les officiers ne sont point familiers, ce ne sont point ceux du début. Jeunes, ils veulent un grade toujours de plus en plus élevé. Il faut qu'ils se fassent remarquer par un acte de courage ou de la façon d'organiser défensivement un secteur, qui paie cela le soldat. La plupart n'ont aucune initiative. Ils commandent sans se rendre compte des difficultés de la tâche, ou de la corvée à remplir. En ce moment, nous faisons un effort surhumain. Il nous sera impossible de tenir longtemps ; le souffle se perd. Je ne veux pas m'étendre trop sur des faits que vous ne voudriez pas croire tout en étant bien véridiques, mais je vous dirai que c'est honteux de mener des hommes de la sorte, de les considérer comme des bêtes.

Moindre faute, moindre défaillance, faute contre la discipline 8 jours de prison, par le commandement de la compagnie, porté par le Colonel. Le soldat les fait. Au repos, il est exempt de vin et de viande. Nous sommes mal nourris, seul le pain est bon. Sans colis, que deviendrions-nous ?

La nuit que j'ai regagné le secteur actuel, nos officiers nous ont perdus. Nous avons marché trois heures sous bois pour gagner le point de départ. La pluie et la neige tombaient. Il a fallu regagner le temps perdu et par la route, nous avons monté en ligne. Mais le danger est grand pour faire passer un bataillon sur une

route si bien repérée. Nous avons été marmités mais pas de pertes. Nous avons parcouru quatorze kilomètres en deux pauses. En ce moment, c'est beaucoup trop pour des hommes vannés et par un temps abominable.

J'ai voulu vous montrer que ceux qui vous diront que le soldat n'est pas malheureux au front, qu'untel a de la chance d'être valide encore, mériteraient qu'on ne les fréquente plus. Qu'ils viennent donc entendre seulement le canon au-dessus de leurs têtes, je suis persuadé qu'ils regagneront leur chez-soi au plus vite. Nos misères empirent chaque jour, je les vaincrai jusqu'au bout. A bientôt la victoire, à bientôt le baiser du retour.

Emile

Henri LANGE appartenait à une famille israélite, naturalisée française, un siècle avant le début de la Grande Guerre. Engagé volontaire à 17 ans dès le début de la guerre, Henri fut d'abord versé dans l'artillerie puis il intervient auprès de son général pour être plus exposé en étant versé dans l'infanterie. Il fut tué le 10 septembre 1918 à la tête de sa section. Il avait 20 ans.

Le 6 septembre 1917

Mon Général

Je me suis permis de demander à passer dans l'infanterie pour des motifs d'ordre personnel. Mon cas est en effet assez différent de celui de la plupart des combattants.

Je fais partie d'une famille israélite, naturalisée français il y a un siècle, à peine. Mes aïeux, en acceptant l'hospitalité de la France, ont contracté envers elle une dette sévère ; j'ai donc un double devoir à accomplir : celui de Français d'abord ; celui de nouveau Français ensuite. C'est pourquoi je considère que ma place est là où les «risques» sont les plus nombreux.

Lorsque je me suis engagé, à 17 ans, j'ai demandé à être artilleur sur la prière de mes parents et les conseils de mes amis qui servaient dans l'artillerie. Les «appelés» de la classe 1918 seront sans doute envoyés prochainement aux tranchées. Je désire les y devancer.

Je veux après la guerre, si mon étoile me préserve, avoir la satisfaction d'avoir fait mon devoir, et le maximum de mon devoir. Je veux que personne ne puisse me contester le titre de Français, de vrai et bon Français.

Je veux, si je meurs, que ma famille puisse se réclamer de moi et que jamais qui que ce soit ne puisse lui reprocher ses origines ou ses parentés étrangères.

J'espère être physiquement capable d'endurer les souffrances du métier de fantassin et vous prie de croire, mon Général, que de toute mon âme et de tout mon cœur je suis décidé à servir la France le plus vaillamment possible.

Veuillez agréer, mon Général, l'assurance de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Henri

Achille Marius Maillet avait 25 ans en 1914. Né à Lodève, il était le fils d'ouvriers du textile. Il était cuisinier, comme son frère tué sur le front au début de la guerre, et ne cessait d'écrire à sa femme Maria. Bien après la guerre, Achille Marius devint restaurateur à Montpellier.

Le 11 novembre 1918

11 heures du matin

11^{ème} compagnie

Ma chère bien-aimée pour la vie,

Tout est fini, la paix est signée - on ne tue plus -, le clairon sonne le cessez-le-feu. Je suis à Omont dans les Ardennes. Je pars à l'instant pour la frontière.

Tant fait plus. Je suis maintenant hors de danger. Ne peux écrire plus longuement aujourd'hui.

Meilleure douce caresse à vous tous. A toi bon baiser et à bientôt.

Marius

